

9 ans de naufrage



- ◆ Espaces verts, forêts, plantations en voie d'extinction
- ◆ Augmentations record des taxes : foncières, habitation, professionnelles.
- ◆ Locaux sportifs (ancienne Pessalle) et culturels (AP-CA) en ruine. Suite à nos multiples remarques, il a été décidé (délibération 15 du Conseil Municipal du 8 mars) d'effectuer des travaux de rénovation sur ces bâtiments, date de livraison 2019, tiens tiens, juste avant les élections!
- ◆ Chaussées défoncées
- ◆ Terrains communaux vendus au plus bas prix
- ◆ Commune endettée
- ◆ Pas de foncier maîtrisé pour les artisans et commerçants
- ◆ Architecture bafouée par des immeubles sans esprit bassin
- ◆ Dépenses somptuaires : la Halle du marché non prioritaire ...

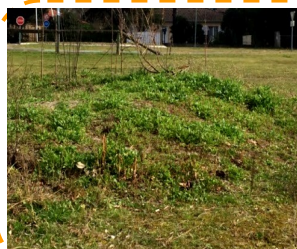
- ◆ Cahier des charges urbanistiques incohérent
- ◆ Pas de maîtrise d'œuvre exigeante
- ◆ Pas de récompense pour nos meilleurs élèves de primaire et du Collège
- ◆ Pas d'abris bus pour nos enfants
- ◆ Surpopulation voulue
- ◆ Délinquance en développement

- ◆ Police Municipale en sous effectif chronique
- ◆ Cumul des mandats astronomique : 19 environ !
- ◆ Remerciements et démissions en chaîne
- ◆ Des décisions unilatérales, pas de management participatif
- ◆ Une communication inadaptée, démesurée et égocentrique

9 ans de naufrage municipal ! Une solution : faire le contraire. PP

Prière de ne pas jeter sur la voie publique

En passant



Quand je vois les « massifs arborés » place Marie Curie, baptisés en grande pompe par NLY entourée de ses amis de la presse locale, laissés à l'abandon et nettoyés une fois l'an, **je ne peux que m'inquiéter de l'entretien des nouvelles plantations prônées par notre maire.** Des chênes lièges, peut-être veut elle occuper le no man's land place des Platanes (Jumelage) avec une fabrique de bouchons ?

Ce soir je pleure...

Pour les enfants qui ne vivront qu'entre l'asphalte et le béton, et qui ne sauront pas qu'il n'y a pas si longtemps, Audenge était un village avec des arbres et des maisons, chacun y avait sa place. Ce soir je pleure. Où est ce village ?



Où sont ces maisons ?
Où sont ces arbres à jamais disparus ?
Ce soir je pleure.
Impunément les pages de notre histoire sont arrachées une à une.
Ce soir j'espère à travers mes larmes... car rien ni

personne ne pourra jamais effacer les souvenirs écrits à l'encre indélébile.
J'attends demain... PR

LBSA
LE BON SENS
AUDENGEAIS
ASSOCIATION
LOI 1901
W

n° 7

Le LAVOIR

M A I 2 0 1 7

ÉDITO

Chers amis Audengeois, **Tous les supports sont bons, journal municipal, lettres du maire, site internet, panneaux électroniques et autres pancartes, décorations, vœux, repas et autres apéros, et définitivement même un service de communication renforcé dont on connaît les liens avec certaines rédactions.** Tout est bon pour nous faire passer et filtrer les altruistes messages... **financés par nos impôts.**

Alors je m'étonne que la communication puisse quand même échapper à une de ses règles fondamentales qui dit que « le langage utilisé dans toute communication doit être celui du récepteur (en l'occurrence nous) » ; en d'autres termes, **qu'il faut continuellement se mettre à la place des Audengeois quand on veut s'adresser à eux.** Alors, est-ce le cas dans la situation suivante ? :

Dans une brève parue dans la Dépêche du Bassin, la mairie annonce une réunion sur un « chancre coloré », pas plus. **Sur le site internet de la mairie, pas d'information sur une contamination de nos platanes aimés et encore moins d'abattage.** Le doute pernicieux ne s'installe donc pas dans nos esprits d'opposants et de villageois si souvent mal tournés et prêts à tous les amalgames...

On nous annonce donc une réunion pour enrichir nos connaissances personnelles de botanique. Le pôle botanique créé sur Certes va être invité dans la salle de la mairie ; pourquoi pas, pourrait-on se dire ! Bonne idée ! Nous avons tant à apprendre.

Le maire d'Audenge n'avait-elle pas annoncé dans son programme et sa communication de campagne, de mettre en place une « Charte des Platanes » pour leur préservation ? Quelle magnifique proposition par ailleurs, qui ne pouvait germer que dans un esprit humaniste et éclairé comme celui de notre leader communal.

Enfin, on apprend la suite lors d'une réunion publique: la « guillotine » est déjà installée sur la place de l'église ! On nous avoue enfin la maladie honteuse (le chancre coloré) qui aurait touché un platane tout près de Saint Paul, et sa rapide exécution ainsi que celle de tous ses congénères situés dans un rayon de 35 mètres autour du condamné, soit 73 platanes au total. **On nous explique, la larme à l'œil et la main sur le cœur, que nous pouvons être heureux dans notre malheur car on aurait pu en couper 300 !**



Je sais maintenant à quoi servent mes impôts. Ils sont très bien investis dans ce nouveau service de communication avec tous les moyens mis à sa disposition pour nous rendre un « service de qualité ». **Alors pourquoi avoir omis de nous informer lors de cette réunion que tous les platanes de l'avenue Charles de Gaulle tomberaient également, même s'ils n'étaient pas touchés par le chancre coloré ?**

Merci enfin à Mme le Maire pour sa proposition de campagne de 2014 : « Mettre en place une charte des platanes pour leur préservation ». Mais, au fait, de quelle préservation voulait-elle parler ? JCD



Des petits trous, des petits trous ...

pas assez d'argent pour entretenir nos routes mais assez pour une halle de marché à plus d'un million d'€

Le magazine UFC Que Choisir a lancé une enquête d'envergure nationale en 2016 concernant l'état du réseau routier, auprès de 3 182 lecteurs. Cette enquête a mis en évidence un fort sentiment de dégradation : 65 % des automobilistes estiment que l'état des routes s'est détérioré ces dernières années et 25 % ne se sentent pas en sécurité sur les routes. **Mais qu'en est-il à Audenge, à l'heure des grands travaux dignes d'Hercule ? Et bien là encore nous faisons partie des mauvais élèves de la classe.** Au Conseil Municipal de Mars 2017, NLY déclare que **l'entretien du réseau routier fait partie d'un plan annuel... Nous avons dû sauter une année, voire plusieurs !** Regardez autour



de vous : pas besoin d'aller loin pour constater l'état dégradé de nos routes secondaires : **bosses ,ornières, racines, rafistolages, etc.** Il en va pourtant de notre sécurité. **Envoyez-nous des photos et commentaires de ce que vous constatez autour de vous, à notre adresse: lebonsensau-**

dengeois@gmail.com , nous les mettrons sur notre site. Tour de passe-passe de notre maire magicienne : elle ouvre son parapluie doré « pas ma faute, c'est l'état qui baisse les dotations des municipalités » ! Et oui Madame Calimero, **il n'y a pas assez d'argent dans les caisses pour entretenir nos routes... mais il y en a assez pour construire une halle de marché à plus d'un million d'euros (la halle de Mios qui a été récompensée par le CAUE pour sa qualité architecturale n'a coûté que 420 000 €) et un kiosque à musique ! Cherchez l'erreur.** VE

Auto-médallée

Le 16 février a eu lieu la remise du prix du concours d'architecture PNR et CAUE, pour le pôle petite enfance.

Donc si je comprends bien : Audenge serait le lieu idéal pour remettre un prix officiel de paysages et d'architecture !

Oubliés les platanes abattus, les espaces verts bétonnés à coté de la Mairie, les immeubles blockhaus (exemple de maturité et pertinence) entre l'église du XVIIIème siècle et la villa Isabelle du début du XXème.

Oublié le "néoclassicisme" digne des plus belles banlieues de Paris (ensemble Shopi), les forêts abattues pour y installer des r+3 (voir le dernier en date prévu en face du carrefour Market.

Oubliée l'absence de Maitrise d'œuvre et de cahier des charges dans la commune !



Oublié le cout aberrant de ce pôle petite enfance: 1,5 m d'€ pour 580m², soit 2585 €/m², alors que le cout d'un Bâtiment de Basse Consommation (BBC) est de 1.500 €/m². A Bordeaux un PPE de 60 places a couté 2 M d'€.

soit 33 333 € par enfant. A Audenge 1,5 M d'€ pour **28 places soit 53 571 € par enfant.** À cela s'ajoute le **cout de fonctionnement à la charge du contribuable!** Dans l'opposition, nous avons prévu de favoriser la création de maisons d'assistantes maternelles, sans incidence pour le contribuable audengeois. Ce qui aurait permis de conserver voire créer des emplois de ce type.

Mes chers concitoyens, ne se moquerait-on pas de vous ?

Tout va bien, puisque le Maire vous le dit !

PP

Nous vous avons annoncé qu'un recours avait été déposé

auprès du préfet contre l'arrêté du 29 septembre 2016 visant à éradiquer 73 platanes à côté de l'église, l'un d'entre eux étant atteint du chancre coloré. **Le recours demandait la mise en place d'une expérimentation de traitement** comme le prévoit l'article 6-alinéa 3 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 2015.

La réponse du préfet, arrivée bien après l'abattage, nous indique « qu'une seule expérimentation est en cours, dans l'Aude, afin d'évaluer les traitements par injection. Les résultats sont attendus d'ici trois ans et d'ici là, les foyers découverts font l'objet d'éradication. » .

Pourquoi une seule expérimentation ? Rien dans l'arrêté ministériel n'impose une telle restriction. En lisant avec attention, nous constatons **que le dossier est suivi par ce même technicien de la DRAAF qui avait déclaré lors de la réunion d'information du 21 novembre, ne pas croire aux traitements par injection** car des tentatives infructueuses avaient été faites dans les années 80 . Nous vous laissons apprécier cette argumentation, il est vrai que la science a fait

La réponse au recours

très peu de progrès en 35 ans !

Alors qu'il n'y avait

aucune urgence, le maire n'a pas cru bon d'attendre la réponse au recours, confirmant ainsi qu'elle n'avait aucun désir de sauver les platanes. De même, lorsque l'arrêté préfectoral est divulgué deux mois après sa publication, en période de fêtes qui plus est . **Plusieurs maires ont refusé la sentence, n'abattant que les arbres malades.**



Quant aux nombreux platanes abattus **avenue du Général de Gaulle , point de chancre coloré,** aucune obligation d'abattre. On apprend par la presse que des maladies « le tigre et l'antracnose » auraient attaqué ces arbres. **Il s'agit de maladies courantes pour lesquelles il existe des traitements.** Le maire a trouvé une excuse à 2 balles pour remplacer des arbres centenaires par des jardinières éphémères .

Les platanes d'Audenge seraient-ils tous amenés à disparaître ? La charte des platanes, promesse électorale, restera aux oubliettes. Notons dans le « Mag municipal », une photo où l'on voit des cavités dans des troncs de platanes abattus (tous les vieux arbres en ont, cela n'est pas dangereux). **Mais où sont les photos du chancre coloré?** NS

Bla Bla Land

Oyez, Oyez Audengeois(e), notre maire a obtenu un 20ème mandat. Elle est devenue actrice: actuellement elle participe au tournage de **Massacre à la tronçonneuse** puis, en 2018, elle tournera un nouveau film **Psychose** et en 2019 un nouveau long métrage **la Malédiction.**



En 2020 elle postule aux Oscars des mandats. Ces films sont sponsorisés par **Eiffage et Gironde Habitat.** « *Vous pouvez tromper quelques personnes tout le temps. Vous pouvez tromper tout le monde un certain temps. Mais vous ne pouvez tromper tout le monde tout le temps* » (Abraham Lincoln). GT